

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 29 novembre 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL, WINLING,
BABILON.

Absents : MM. NEUHARD, ATZENHOFFER, RUSTENHOLZ, (excusés)
M. WEISBECKER.

DEL. N° 74 /1999

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA HALTE-GARDERIE

Le Président informe les élus qu'une forte demande de fréquentation est actuellement enregistrée à la halte-garderie et qu'une demi-journée d'ouverture supplémentaire s'avère indispensable. Cette demi-journée s'inscrirait dans le programme d'extension prévu au contrat « enfance ».

Le Bureau,

- VU sa délibération du 21 décembre 1998 approuvant le règlement intérieur de la halte-garderie et notamment les horaires d'ouvertures :
 - . mardi et vendredi matin de 7 H 45 à 12 H 15
 - . mercredi et jeudi après-midi de 13 H 45 à 18 H 15
- VU la délibération du Conseil Communautaire du 9 mars 1998 donnant délégation au Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- . de modifier l'article 2 du règlement intérieur de la halte-garderie par une extension des horaires d'ouverture au jeudi matin de 7 H 45 à 12 H 15, dans le cadre du programme d'extension prévu au contrat enfance ;***
- . d'autoriser, en conséquence, le remboursement à la Commune de Hégeney les frais de poste de Mme Riegert pour cette ouverture complémentaire.***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 1^{er} décembre 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Bernard LOGEL".